

04

 SAUVEGARDE DES ÉCOLES PIÈS

SAUVEGARDE DANS LA PASTORALE DES JEUNES ET LE MOUVEMENT CALASANZ



SCOLOPI
www.scolopi.org

04 SAUVEGARDE DANS LA PASTORALE DES JEUNES ET LE MOUVEMENT CALASANZ



COORDINATION

József Urbán Sch.P. ©
Gladis Cuéllar
(Province de Nazareth)
Mayra Medina
(Province du Mexique)
Grzegorz Misiura Sch.P.
(Province de Pologne)
Ernest Botargues
(Province de Catalogne)

ÉDITÉ

Curie générale des Écoles Pies
Piazza dei Massimi, 4, 00186
Rome, Italie
Tél. : (0039) 09 68 409 41

proteccion@scolopi.net

[https://scolopi.org/
safeguarding/](https://scolopi.org/safeguarding/)



SCOLOPI
www.scolopi.org



Pour : animateurs, responsables de groupes de jeunes, religieux/religieuses en pastorale vocationnelle ou juvénile, volontaires, jeunes leaders

- 04** 1. Risques spécifiques dans la pastorale des jeunes
- 2. Créer des espaces sûrs dans les activités pour les jeunes
- 3. La relation leader-jeune : respecter les limites
Protection dans l'environnement numérique
- 05** Sauvegarde dans l'environnement numérique
- 06** 4. Entre pairs : prévenir les abus entre jeunes
- 5. Pastorale numérique des jeunes : nouveaux défis
- 09** 6. Liste de contrôle pour les animateurs et les responsables
- 10** 7. Que faire si un jeune vous confie quelque chose de délicat ?
- 8. Ressources et accompagnement



La pastorale des jeunes est l'un des lieux les plus féconds et les plus fragiles du charisme des Écoles Pies. Les jeunes y viennent avec enthousiasme et vulnérabilité, à la recherche d'appartenance, de sens, de relations et d'un espace pour grandir. Les accompagner est un privilège et une grande responsabilité.

Ce livret veut aider les animateurs et responsables pastoraux et du Mouvement Calasanz à construire des espaces de confiance, de joie et de soin mutuel, où personne ne se sent poussé, exclu ou en insécurité.

Glossaire de base : Qu'est-ce qu'un abus, une transgression ou une dépendance ?

Avant d'approfondir, il est utile de disposer d'un cadre conceptuel clair pour identifier les situations.

- » **Abus** : usage abusif du pouvoir ou de l'influence pour obtenir un avantage personnel au détriment d'autrui.
- » **Transgression de limites** : franchissement d'une frontière émotionnelle, physique ou spirituelle sans consentement, sans nécessité ou sans réflexion.
- » **Dépendance émotionnelle** : relation dans laquelle une personne sent qu'elle ne peut pas contester ou s'éloigner sans culpabilité ou peur.
- » **Manipulation spirituelle** : usage du langage religieux pour imposer des décisions ou faire taire des objections.
- » **Relation de favoritisme** : lien qui crée de l'exclusion, de la dépendance ou une inégalité entre les membres du

groupe.

- » **Grooming** : processus progressif par lequel une personne à visée abusive gagne la confiance, isole le jeune du groupe et normalise des gestes qui franchissent des limites.

Quelques formes d'abus à reconnaître :

- » **Négligence** : quand les besoins fondamentaux (physiques ou émotionnels) d'un jeune ne sont pas pris en compte. Par exemple : laisser un mineur sans surveillance, ignorer un malaise physique, ou ne pas garantir repos et alimentation suffisants.
- » **Mise en danger** : permettre ou provoquer des situations qui exposent les jeunes à des risques émotionnels ou moraux importants, même sans dommage direct. Exemple : normaliser des dynamiques d'humiliation, les exposer à des discussions ou environnements inappropriés.
- » **Abus systémique** : lorsque les structures ou dynamiques institutionnelles ne préviennent pas, ne détectent pas ou n'interviennent pas face à des maltraitances. Cela peut être causé par un manque de formation, un silence collectif ou la minimisation des faits.



LEADERSHIP JUVÉNILE ET POUVOIR ENTRE PAIRS

Même les jeunes leaders peuvent exercer du pouvoir.

Dans le Mouvement Calasanz, la participation active et le leadership juvénile sont encouragés. C'est une richesse, mais aussi une responsabilité. Un jeune qui anime un groupe, coordonne une activité ou accompagne d'autres jeunes peut être admiré - et cette admiration devient facilement influence.

C'est pourquoi le leadership juvénile a besoin d'orientation, de supervision et d'espaces de réflexion éthique. Il ne s'agit pas de méfiance, mais de formation.

Un jeune qui prend soin doit savoir :

- que son rôle suppose des limites et de l'écoute,
- qu'il ne doit pas créer de dépendance ni de favoritisme,
- que ses décisions et attitudes ont un impact sur les autres.



Le risque d'idéaliser le leader

Dans la pastorale des jeunes, il est fréquent que les jeunes considèrent leurs animateurs comme des figures très importantes. Mais lorsque cette admiration devient de l'idéalisation - sans limites ni supervision - elle peut générer une dépendance émotionnelle ou spirituelle. Un leader sain reconnaît ses propres limites, promeut l'autonomie et cherche des espaces de retour et d'accompagnement communautaire.

L'autorité est renforcée quand elle est humble, évaluée et partagée.

À l'adolescence et au début

de l'âge adulte, l'ouverture émotionnelle et spirituelle est particulièrement forte. Un leader peut devenir une référence intérieure, même involontairement. C'est pourquoi il est essentiel que l'animateur - jeune ou adulte - n'exploite pas ce lien pour s'affirmer, contrôler ou répondre à ses besoins personnels.

L'idéalisation sans limites crée un terrain propice à l'abus spirituel, même sans intention explicite. La supervision, l'accompagnement institutionnel et la relecture des relations font partie du soin.

1. RISQUES SPÉCIFIQUES DANS LA PASTORALE DES JEUNES

Certaines dynamiques propres à ce domaine peuvent entraîner des risques si elles ne sont pas abordées clairement :

- » Ambiguïté entre relation formative et affective.
- » Idéalisation du leader jeune ou adulte.
- » Groupes fermés sans supervision.
- » Activités nocturnes ou voyages sans protocoles.
- » Difficulté des jeunes à exprimer leur malaise ou à faire un signalement.
- » Une volonté de servir excessive qui dépasse les objectifs établis.
- » Des protocoles peu clairs ou absents.

Quelle est la différence entre... ?

Il n'est pas toujours facile de distinguer une situation saine d'une situation à risque. Voici quelques exemples :

- » **Flirt réciproque** ↔ **Harcèlement** : le premier est mutuel et respectueux ; le second est unilatéral, intrusif ou déséquilibré.
- » **Plaisanterie partagée** ↔ **Humiliation publique** : l'humour mutuel construit, les moqueries répétées blessent.
- » **Partage d'informations** ↔ **Rumeur ou accusation mensongère** : partager une préoccupation vise à obtenir de l'aide ; la rumeur cherche à nuire ou à déstabiliser.
- » **Accompagnement** ↔ **Contrôle** : accompagner, c'est cheminer avec ; contrôler, c'est imposer des choix.

2. CRÉER DES ESPACES SÛRS DANS LES ACTIVITÉS DE JEUNESSE

Pour une pastorale qui prend soin :

- » Des règles claires de vie commune et des limites relationnelles sont établies.
- » Les situations à huis clos sans supervision ou sans enregistrement sont évitées.
- » Les voyages, sorties et camps sont bien planifiés avec des critères de protection.
- » Les rythmes, opinions et décisions des jeunes sont respectés.
- » La participation est encouragée, sans dépendance ni contrainte.
- » ...

3. LA RELATION LEADER-JEUNE : RESPECTER LES LIMITES

L'animateur n'est ni un « grand frère » idéalisé ni un « confident exclusif ». Il est un accompagnateur mature, capable de :

- » Écouter sans manipuler
- » Accompagner sans imposer
- » Encourager sans contrôler
- » Être un exemple sans créer de dépendance émotionnelle ou spirituelle
- » Le leadership juvénile requiert humilité, connaissance de soi et supervision.



Sauvegarde dans l'environnement numérique

1. POURQUOI PARLER D'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ?

Aujourd'hui, une grande partie de nos relations, de l'éducation et de la pastorale se déroule en ligne. Cette réalité, bien que précieuse, comporte aussi des risques. La sauvegarde ne peut se limiter au monde physique : elle doit inclure nos comportements, nos communications et nos structures dans l'environnement numérique.

2. RISQUES FRÉQUENTS DANS LES ESPACES NUMÉRIQUES

- » Contacts inappropriés entre adultes et mineurs (messages privés, images, etc.).
- » Partage d'informations sans consentement.
- » Usage des réseaux sociaux à des fins de contrôle, de favoritisme ou de manipulation.
- » Harcèlement entre pairs (cyberharcèlement, exclusion de groupes, etc.).
- » Exposition à des contenus sensibles ou nuisibles.
- » Absence de supervision des plateformes utilisées dans l'éducation ou la pastorale.

3. CRITÈRES DE PROTECTION NUMÉRIQUE DE BASE

Pour les éducateurs, animateurs, formateurs et responsables :

- » Utiliser des canaux institutionnels (email officiel, plateformes sécurisées).
- » Éviter les messages privés (individuels ou en groupe) avec des mineurs en dehors des canaux institutionnels.
- » Ne pas partager de contenus personnels, émotionnels ou ambigus.
- » Ne pas envoyer d'images de personnes sans un consentement clair.
- » Éviter un langage affectif inapproprié (emojis, surnoms, ton trop personnel).
- » Ne pas accéder aux appareils ou aux comptes d'autrui sans

autorisation.

- » Utiliser des mots de passe sécurisés et protéger les données personnelles.

Pour les institutions :

- » Avoir des politiques numériques claires.
- » Superviser l'usage des outils dans les activités éducatives et pastorales.
- » Intégrer l'environnement numérique dans la formation initiale et continue.
- » Offrir des moyens de signalement pour les abus ou comportements inappropriés en ligne.

4. BONNES PRATIQUES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- » Utiliser des comptes institutionnels, pas personnels, pour représenter la communauté.
- » Répondre avec prudence et professionnalisme, sans trop d'émotion.
- » Ne pas publier d'images de mineurs sans consentement écrit.
- » Faire preuve de transparence : ce qui ne serait pas dit en public ne doit pas être envoyé en privé.
- » Conserver des traces si un contact pastoral ou éducatif est nécessaire.

5. QUE FAIRE EN CAS DE SOUPÇON D'ABUS NUMÉRIQUE ?

- » Sauvegarder et documenter le contenu (captures d'écran, messages).
- » Informer le coordinateur de sauvegarde.
- » Ne pas répondre à l'agresseur ni mener d'enquête par soi-même.
- » Protéger la confidentialité de la personne concernée.
- » Contacter les autorités si la loi l'exige.¹

1 L'obligation principale est de communiquer immédiatement avec le Coordinateur de Sauvegarde ou le supérieur compétent. Si la loi du pays exige de signaler directement aux autorités, il faudra agir conformément à cette obligation. En cas de doute, consulter le responsable provincial ou juridique.



FORMER POUR PRENDRE SOIN

Tout leadership est aussi une opportunité de formation éthique. Dans le Mouvement Calasanz, préparer les jeunes à être leaders ne se limite pas à des compétences logistiques. C'est former leur conscience, leur capacité d'écoute, leur sens de la responsabilité et leur attitude de service.

C'est pourquoi la formation des jeunes leaders doit inclure :

- les principes fondamentaux de la sauvegarde,
- des limites affectives et relationnelles claires,
- la conscience de leur propre influence,
- des espaces d'évaluation et d'accompagnement.

Former des leaders qui prennent soin est la meilleure manière de prévenir les abus entre pairs.



PROMOUVOIR UNE CULTURE DU SOIN MUTUEL ENTRE JEUNES

Prévenir l'abus entre pairs ne consiste pas seulement à surveiller : il s'agit de former à des relations saines, à des limites affectives, à un langage respectueux et à une responsabilité partagée.

Le groupe de jeunes doit apprendre à identifier les attitudes qui excluent, font pression ou ridiculisent, et à intervenir avec maturité et respect.

Favoriser des « veilleurs entre égaux » donne du pouvoir aux jeunes et renforce la communauté.

4. ENTRE PAIRS : PRÉVENIR L'ABUS ENTRE JEUNES

Les risques ne proviennent pas uniquement des adultes envers les jeunes. Ils peuvent aussi surgir entre pairs :

- » Moqueries, exclusions, agressions verbales ou physiques.
- » Harcèlement sexuel ou pressions affectives.
- » Manipulation dans les réseaux sociaux ou messageries.
- » Relations de pouvoir entre jeunes plus âgés et plus jeunes.

C'est pourquoi le groupe lui-même doit disposer de critères de soin mutuel, de respect et de dénonciation des situations d'abus, y compris entre pairs.

5. PASTORALE JUVÉNILE NUMÉRIQUE : NOUVEAUX DÉFIS

Aujourd'hui, la relation pastorale s'étend à WhatsApp, Instagram, aux appels vidéo. Cela implique :

- » Ne pas envoyer de messages privés sans nécessité.
- » Ne pas utiliser de stickers, mèmes ou emojis à connotation ambiguë.
- » Ne pas partager d'images en dehors du cadre institutionnel.
- » Conserver des traces et établir des règles claires pour les groupes numériques.

Toute interaction avec des mineurs doit être encadrée par des protocoles d'accompagnement et nécessiter l'autorisation écrite des parents, particulièrement dans l'environnement numérique.





LES ACTEURS DANS UNE SITUATION DE HARCÈLEMENT

Un outil utile pour la formation de groupes de jeunes est une infographie simple qui représente les différents rôles dans une situation de harcèlement :



VICTIME :
elle a besoin de soutien, d'écoute et de protection.



AGRESSEUR :
il doit être confronté à des limites claires et à des occasions de réflexion.



SPECTATEUR PASSIF :
il risque de normaliser la violence



SPECTATEUR ACTIF/ SOUTIEN :
il peut être l'allié de la victime.



ANIMATEUR :
il a le devoir d'intervenir, d'accompagner et de réparer.

Cette ressource peut servir de base à un atelier ou à une activité participative.



CAS PRATIQUE POUR RÉFLEXION EN GROUPE

CAS : « TOI SEUL ME COMPRENDS »

»

Élena, une jeune fille de 17 ans, participe avec enthousiasme au groupe Calasanz. Elle entretient un lien très proche avec son animateur, à qui elle écrit à toute heure et avec qui elle parle de sujets très personnels. Un jour, il lui répond par un message ambigu : « Je ne sais pas si je suis seulement ton animateur je crois que tu es spéciale pour moi. » Élena se sent troublée, mais ne sait pas à qui en parler.

Questions pour le groupe :

- Quels éléments de risque observes-tu dans cette situation ?

- Que devrait faire Élena ? Et l'animateur ?
- Comment cette situation aurait-elle pu être prévenue ?
- Quelle culture de groupe souhaitons-nous promouvoir ?

Comment reconnaître si un jeune est en situation de risque ?

- Les animateurs et leaders doivent être attentifs à certains signaux pouvant révéler une souffrance ou une vulnérabilité :
- Changements soudains de comportement : isolement, irritabilité, pleurs fréquents.

- Commentaires ambigus à propos d'autres membres du groupe ou de situations passées.
- Rejet répété de certaines personnes ou espaces sans explication.
- Attachement excessif à un leader ou besoin constant de validation.
- Symptômes physiques sans cause apparente : insomnie, douleurs, anxiété.

Il ne s'agit pas de poser un diagnostic, mais de rester attentif et d'accompagner avec prudence.

6. LISTE DE VÉRIFICATION POUR ANIMATEURS ET RESPONSABLES

Pendant mon service comme animateur/trice...

Relation avec les jeunes

- » Ai-je maintenu des limites affectives et physiques appropriées ?
- » Ai-je évité les exclusivités ou les liens de dépendance ?
- » Ai-je su écouter sans imposer ni manipuler ?

Activités et espaces

- » Ai-je planifié les activités avec des critères de protection ?
- » Ai-je supervisé les espaces communs et les moments informels ?
- » Ai-je respecté la vie privée de chacun ?

Environnement numérique

- » Ai-je évité les messages ambigus ou inappropriés ?
- » Ai-je maintenu les communications dans un cadre institutionnel ?
- » Suis-je conscient(e) que le numérique fait aussi partie de la pastorale ?

Supervision

- » Ai-je consulté les responsables en cas de doute ?
- » Me suis-je abstenu d'agir seul(e) dans les décisions délicates ?
- » Suis-je ouvert(e) à la formation et à la relecture ?

Et notre manière d'accompagner en équipe ?

- » Offrons-nous des espaces où les animateurs peuvent exprimer des préoccupations ou des difficultés ?
- » Existe-t-il un accompagnement ou une supervision pour ceux qui exercent un leadership ?
- » Encourageons-nous l'équilibre affectif et la prévention des dépendances dans les relations ?
- » Nous formons-nous à un langage inclusif, à l'écoute active et aux limites claires ?

Évaluer ensemble notre style d'animation renforce l'authenticité de notre accompagnement.

Le leadership juvénile n'est jamais solitaire

Aucun jeune ne doit animer un groupe seul. Animer, accompagner et faire partie d'un processus de leadership suppose d'être soutenu par une communauté adulte, responsable et accessible.

C'est pourquoi, dans le Mouvement Calasanz :

- » La conduite complète d'un groupe n'est jamais confiée à un jeune sans supervision adulte.
- » Toute formation de leaders comprend des espaces de relecture et d'accompagnement.
- » Les animateurs adultes ont la responsabilité de veiller, former et corriger si nécessaire.
- » La coresponsabilité fait partie du soin.





CE QU'IL FAUT FAIRE ET CE QU'IL FAUT ÉVITER COMME ANIMATEUR

| À faire... | À éviter... |
|--|--|
| Écouter sans interrompre ni juger | Minimiser (« ce n'est sûrement rien ») |
| Remercier pour la confiance | Promettre une confidentialité absolue |
| Établir des limites claires | S'impliquer émotionnellement |
| Consulter l'équipe ou le coordinateur | Affronter seul le présumé agresseur |
| Observer les changements de comportement | Ignorer des signaux par doute ou peur |
| Utiliser les canaux institutionnels | Envoyer des messages privés sans nécessité |
| Appuyer sans générer de dépendance | Se positionner comme sauveur ou confesseur |



7. QUE FAIRE SI UN JEUNE CONFIE QUELQUE CHOSE DE DÉLICAT ?

- » Écouter sans se scandaliser.
- » Remercier pour la confiance et ne pas promettre une confidentialité totale.
- » Ne pas mener soi-même une enquête.
- » Informer les responsables et le coordinateur de sauvegarde.
- » Accompagner avec respect le processus sans se substituer à des soutiens professionnels.

Quand il y a un risque, nous ne pouvons pas nous taire

Tout soupçon ou indice d'abus doit être communiqué sans délai au responsable compétent. Selon *Vos Estis Lux Mundi* et d'autres normes canoniques, les personnes ayant une responsabilité pastorale sont tenues de signaler certains faits. De plus, dans de nombreux pays, la loi civile impose également ce signalement, notamment lorsqu'il s'agit de mineurs. Protéger la personne vulnérable est plus important que protéger l'image du groupe ou de l'animateur.

Comment mieux accompagner lors d'une révélation ?

- » **Gérer sa réaction** : garder son calme. Éviter toute expression de surprise ou d'alarme qui pourrait mettre le jeune mal à l'aise ou en danger.
- » **Renforcer** : « Merci de l'avoir dit. Tu as bien fait d'en parler. »
- » **Expliquer les prochaines étapes** : « Je vais en parler avec [nom du référent] pour qu'on puisse bien t'aider. Tu n'es pas seul(e). »

Pourquoi les jeunes parlent-ils si difficilement ?

Les jeunes peuvent mettre du temps à partager quelque chose de délicat pour plusieurs raisons :

- » Peur de ne pas être crus.
- » Crainte de causer des problèmes au groupe ou au leader.

- » Loyauté envers l'agresseur, s'il s'agit de quelqu'un d'admiré.
- » Honte ou difficulté à mettre des mots.
- » Incertitude quant à la gravité de ce qu'ils ont vécu.
- » Être conscient de ces raisons nous aide à répondre avec plus d'empathie et de soin.

Favoriser une culture de l'écoute

Pour que les jeunes se sentent libres de parler, il ne suffit pas d'avoir des protocoles : il faut une culture de l'écoute au quotidien :

- » Rappeler régulièrement qu'ils peuvent parler avec les animateurs ou les adultes référents.
- » Afficher dans les lieux de réunion ou dans les supports du groupe les contacts utiles en cas de problème.
- » Pratiquer une communication respectueuse, ouverte et disponible : l'attitude de l'animateur enseigne aussi.

Quelques jeunes sont plus vulnérables

Certains jeunes, de par leur histoire personnelle, un handicap, un isolement social ou des expériences antérieures de maltraitance, ont besoin d'une attention encore plus délicate. Être attentif à ces réalités permet de prévenir avec plus d'efficacité et de prendre soin avec plus de tendresse.

Prendre soin des autres demande aussi de prendre soin de soi

Si une situation vous touche personnellement, parlez-en avec un autre animateur adulte ou demandez un accompagnement. Il est normal de se sentir troublé, fatigué ou incertain face à certaines situations. La supervision, les espaces de relecture ou l'aide extérieure font aussi partie de la sauvegarde.



8. RESSOURCES ET ACCOMPAGNEMENT

- » Manuels de pastorale des jeunes et du Mouvement Calasanz
- » Protocoles provinciaux pour les activités avec les jeunes
- » Formations continues pour les animateurs
- » Contact du/de la responsable de la sauvegarde dans votre réalité locale



Série de guides utiles sur la protection et la sauvegarde des enfants dans les différents domaines de la mission piariste



00 Créer des espaces sûrs et porteurs de vie



01 Sauvegarde à l'école et dans le domaine éducatif



02 Sauvegarde dans la pastorale et le milieu paroissial



03 Sauvegarde dans les internats, résidences et lieux de vie partagée



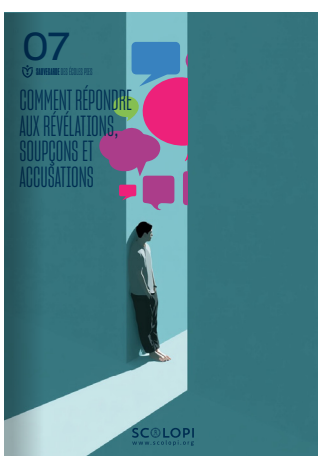
04 Sauvegarde dans la pastorale des jeunes et le Mouvement Calasanz



05 Sauvegarde dans la formation initiale et le discernement vocationnel



06 Sauvegarde dans le Leadership et la Gouvernance



07 Comment répondre aux révélations, soupçons et accusations



08 Vers une culture de sauvegarde



09A Je prends soin de moi [Et tu m'aides à être en sécurité]



09B Prendre soin de moi, parler et agir

